

ÉCOLE	ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LAZARE GOUJON 50 RUE PIERRE VOYANT
Date	mardi 13 novembre 201 8 18h-20h
Commune	69100 VILLEURBANNE

Participants	prénom, nom, fonction
<i>Représentants des parents d'élèves</i> : Catherine DAUMAT, Sonia BLOND BUTLEN, Esma BILGIN, Coralie SALVARY, Stéphanie TEP, Sophie MONNERY, Laurent KUSMERIEK, Karima SAFA, Vanessa AICARDI,	
<i>Enseignants</i> : Clarisse DAURAT, Brigitte CICLET, Séverine SCHIETSE, Anouche MEKHSIAN, Camille MONTEIL, Catherine GIRARD, Rachel SIMPLEX, Julien GIORGI, Evelyne LOUIS, Camille MICHEL, Béatrice GADRILLOT, Gaëlle BILLOUD, Sandrine PORTEFAIX, Yannick LE DU, Morgane VIRMAUX	
Coordinateur périscolaire : Pierre-Gabriel GORZALA	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
Mme FACCHI (IEN) ; Chantal LAZARTIGUES et Jacqueline TANGUY (DDEN) , Mathieu SOARES (élu municipal)	

Ordre du jour
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des temps périscolaires (PG Gorzala) ▪ Présentation du RASED (Béatrice GADRILLOT) ▪ Effectifs, répartition des classes, bilan de la rentrée ▪ Élections des représentants des parents d'élèves ▪ Présentation des PPMS 2018/2019 ▪ Présentation des comptes 2017/2018 de l'association ▪ Présentation des divers projets 2018/2019 ▪ Questions diverses

Rédaction du procès-verbal

1) Les temps périscolaires

Pierre-Gabriel GORZALA, coordinateur du périscolaire sur l'école propose un état des lieux succinct.

L'équipe des animateurs est relativement stable (70%). En ce qui concerne les effectifs d'élèves sur le temps de midi, il y a environ 1 20 enfants en moyenne (jusqu'à 135/140) pour 128 places assises à chaque service. Un transfert des CM2 vers l'école Ernest Renan est toujours possible en court d'année. Sur les temps du soir, il y a 80 à 100 enfants en T1 et 50 à 70 enfants en T2.

Les parents d'élèves demandent si des mesures ont -elles été prises concernant les problèmes de bruit dans le restaurant scolaire. M GORZALA n'a pas d'informations à ce sujet. C'est un réel problème pour lequel il n'y a pas de solution actuellement. Il est difficile de demander aux élèves de se taire tout le temps du repas.

2) Equipe pédagogique, effectifs, répartitions, organisation pédagogique

En préambule, Béatrice GADRILLOT présente le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) du secteur, dont elle fait partie.

- Maitresse E, Isabelle OLIBO : aides qui concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre alors qu'ils en ont les capacités. Objectifs :

- maîtrise des méthodes et techniques de travail,
- stabilisation des acquis et leur appropriation,
- prise de conscience de ce qui conduit à la réussite.

- Psychologue scolaire, Pauline GISSELBRECHT : en cas de difficultés importantes, elle réalise un bilan approfondi de la situation de l'enfant, en concertation avec les parents et suit son évolution. Elle propose des entretiens aux enseignants et aux parents pour chercher des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

- Maîtresse G, Béatrice GADRILLOT : aides qui concernent les élèves qui ont des difficultés à s'adapter aux exigences scolaires. Objectifs :

- développement de l'envie d'apprendre
- adaptation des comportements en milieu scolaire

Entre 5 à 10 demandes par classe sont reçues. Tous les enfants ne peuvent donc être tous pris en charge car ces collègues du RASED travaillant sur plusieurs établissements.

EFFECTIFS

248 élèves comptabilisés dont 11 en ULIS pour 12 classes sans compter l'ULIS :

4 CP dédoublés (3 avec 12 élèves et 1 avec 11 élèves - 2 CE1 (23 et 21 élèves) – 2 CE2 (24 et 23 élèves) - 4 CM1.CM2 (3 avec 26 élèves et 1 avec 25 élèves)

La mise en place effective des CP dédoublés est très satisfaisante. ¼ se fait en regroupement de deux classes pour permettre des interventions des deux enseignantes

de CP dans les autres classes. A partir de janvier les interventions se feront en maternelle (GS).

Pour l'année prochaine, la mise en place des CE1 dédoublés se fera sous la forme d'un co-enseignement car il n'y a plus de salles de classe disponibles pour des classes à 12.

3) Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Cette année, le taux de participation est en hausse avec 63% de votants. Il y a eu 225 votants sur 357 inscrits mais tout de même 50 bulletins blancs ou nuls.

La liste FCPE a recueilli 10 sièges et la liste PEEP en a recueilli 3.

4) Présentation des PPMS 2018/2019

Les exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) comportent deux volets : le risque majeur et l'attentat intrusion. L'exercice du PPMS Attentat Intrusion a été réalisé le 4 octobre. L'utilisation du dispositif installée par la mairie s'est révélée impossible car les connexions n'avaient pas été faites sans que l'école en soit informée. Les connexions ont été réalisées depuis. Le système d'alerte vocale sera utilisé l'an prochain lors de l'exercice de rentrée.

L'exercice PPMS Risque Majeur est prévu le 15 novembre sur l'ensemble du groupe scolaire. Celui-ci est moins contraignant et demande juste un confinement avec communication par SMS pour l'alerte.

5) Présentation des comptes 2017/2018 de l'association

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2017 au 31 août 2018

CHARGES		PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cession	702,50	70700008 - Ventes de produits pour cession	702,50
61810008 - Charges des activités éducatives	5 223,09	70800008 - Produits des activités éducatives	0,00
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	1 912,78	74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.	4 567,50
61681008 - Assurances versées à l'OCCE	0,00	74200008 - Subventions d'associations	650,00
65000008 - Autres charges courantes	344,96	75000008 - Autres produits courants	341,96
67000008 - Charges exceptionnelles	0,00	75600008 - Participations volontaires des familles	1 121,00
68000008 - Achats de biens durables	0,00	76700008 - Intérêts perçus	0,00
		77000008 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL DES CHARGES (A)	8 183,33	TOTAL DES PRODUITS (B)	7 382,96

Résultat de l'année 2017/2018 (B -A) (+/-) : **-800,37**

Le bilan financier de l'année 2017/2018 est joint à ce procès -verbal. Si les parents d'élèves souhaitent plus de renseignement, le directeur laisse à disposition dans son bureau les comptes détaillés. Les cotisations OCCE correspondent à la gestion des régies d'avance pour les classes. Il n'y a pas de cotisations OCCE (environ 2€/élève) car il s'agit d'une association sportive scolaire.

6) Projets de classe 2017-2018

Cycle 2 :

- CP : USEP, projet *marionnettes* financé par la mairie, Fête du livre, cinéma le Zola (3 films), piscine.
- CE1 CE2 : projet *marionnettes* financé par la mairie, Fête du livre, cinéma le Zola (3 films), escrime, piscine, escalade.

Cycle 3 :

- CM1 -CM2 A : USEP, Semaine Rencontre et Territoire (organisée par la mairie) sur le thème du développement durable, défi class'énergie, piscine, rugby.
- CM1-CM2 B : USEP, APER sécurité routière , piscine, rugby.
- CM1 -CM2 C : Semaine Rencontre et Territoire (organisée par la mairie) sur le thème « Autour de la musique », APER sécurité routière, piscine, rugby
- CM1 -CM2 D : Semaine Rencontre et Territoire (organisée par la mairie) sur le thème « Autour du cinéma », défi class'énergie, piscine, rugby.

7) Points divers

- Sur la question de la sécurité aux abords de l'école, problème récurrent, la FCPE est prête à s'associer à une réflexion avec la mairie pour limiter les stationnements sauvages et diminuer la vitesse.

- Sur la question de la sécurité à l'intérieur de l'école, les parents de la FCPE s'inquiètent de conflits récurrents entre enfants à l'Ecole qu'il est nécessaire d'accompagner et proposent que soit mis en place un projet d'école pour accompagner à la non-violence et à la résolution pacifique des conflits.

Ils demandent par ailleurs à ce que les parents des enfants « victimes » d'un incident soient mieux informés.

En réponse, le directeur rappelle que la plupart des conflits interviennent sur le temps périscolaire. M. Giorgi et Mme Billoud expliquent que les élèves de CE et CM vont être formés à la *médiation par les pairs* pour régler les conflits dans la non -violence. Cela a déjà été amorcé avec la mise en place des *messages clairs* depuis l'an dernier.

ANNÉE SCOLAIRE 201 8-2019

Le permis à points mis en place l 'an dernier sur les temps de récréation a été abandonné car d'une gestion trop complexe.

- La FCPE propose à l'équipe enseignante de financer des projets et souhaite avoir une demande explicite en ce sens.
- La PEEP souhaite financer une intervention sur le sommeil. Les modalités d'intervention seront étudiées après une proposition ciblée sur le cycle 2.
- La BCD sera ré -ouverte en janvier pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire . Elle a été complètement réorganisée, avec l'intervention de personnels de la mairie et de l'inspection. Le fond de livres a été profondément renouvelé aussi.
- A la faveur de la mise en place des CP dédoublés, la salle informatique a été supprimée et 30 tablettes ont été livrées en novembre. Elles permettent des utilisations appropriées et ponctuelles dans les classes.
- La FCPE demande d'autres panneaux d'affichage pour communiquer avec les familles.
- La FCPE rappelle qu'elle organise un goûter de Noël le 21 décembre en fin d'après midi.

- **Dates des prochains conseils d'école** : jeudi 7 mars et jeudi 20 juin.

Secrétaire de séance : Camille MONTEIL

Directeur d'école : Yannick LE DU

Date : LE 7 DECEMBRE 2018

Date : LE 7 DECEMBRE 201 8

